

Conseiller technique cycles

RNCP34197 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	252r
Formacode(s)	23635
Code(s) ROME	I1607, D1211
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/09/2019
Date d'échéance	10/09/2022

Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

CPNE des services de l'automobile

<https://www.services-automobile.fr/>

Partenaires habilités

14 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 14 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Campus des Métiers et de l'Artisanat CMA 86	—	Former et organiser l'évaluation
CCI Sud Formation CFA Etablissement de Nîmes (CCI Sud Formation)	—	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION D'APPRENTIS ARTISANAT	18670223900101	Former et organiser l'évaluation
Faculté des Métiers CFA CMA d'Ille et Vilaine	18350021400063	Former et organiser l'évaluation
INCM - Site de Beauzelle	—	Former et organiser l'évaluation
INCM - Site de Lyon	—	Former et organiser l'évaluation
INCM- Site Le Bourget	—	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE FORMATION AUTOMOBILE (IFA)	—	Former et organiser l'évaluation
Institut des métiers et de l'artisanat de la Gironde - ISFORA (CFA CMAI de la Gironde)	—	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL DU CYCLE ET MOTOCYCLE	78471393500046	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 14 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34197-conseiller-technique-cycles/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titre à finalité professionnelle "Conseiller Technique Cycles" a été créé par la commission paritaire nationale de décembre 1995 sous la forme d'un Certificat de Qualification Professionnelle, il a été déposé au Répertoire National des Certifications Professionnelles

sous sa forme de

Titre à finalité professionnelle

en janvier 2014.

Conformément à l'accord paritaire national du 20 janvier 2004 et à l'avenant n° 71 du 3 juillet 2014 relatif aux classifications et aux qualifications professionnelles, à l'insertion et à la formation professionnelle, modifié par avenant n° 81 du 19 octobre 2016, étendu par arrêté du 21 mars 2017 (J.O. du 1er avril), un titre à finalité professionnelle est une certification délivrée par la branche, attestant de l'acquisition des connaissances professionnelles nécessaires pour exercer un emploi correspondant à une qualification de branche.

A chaque qualification de branche est associé, sauf si la certification de la qualification ne peut être reconnue que par un diplôme d'Etat, ou sauf exception définie par la commission paritaire nationale, un Titre à finalité professionnelle qui est mentionné à la rubrique "mode d'accès" de la fiche de qualification considérée. Le contenu du Titre à finalité professionnelle est décrit dans un "référentiel", document de référence établi par l'ANFA. Le processus de création et de modification des référentiels du titre à finalité professionnelle

est fixé par délibération paritaire adoptée en commission paritaire nationale. Un accord paritaire national annexé à la convention collective définit les publics visés, les conditions d'obtention du titre à finalité professionnelle, et plus généralement les missions dévolues à l'ANFA pour la gestion du dispositif.

La Commission Paritaire Nationale décide, par délibération paritaire, de la création ou bien de la rénovation d'une fiche de qualification et engage l'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA) dans la conception du titre à finalité professionnel afférent. Ce projet est présenté par l'ANFA à un Groupe Technique Paritaire (GTP), composé de « référents qualification » désignés par les organisations patronales et syndicales de salariés pour avis et validation auprès de la CPN.

Un GTP spécifique à la filière est ainsi organisé, au minimum une fois tous les deux ans, afin d'étudier les évolutions du marché du travail et les impacts sur les besoins en compétence des professionnels du secteur.

Ces réflexions sont alimentées par les études réalisées par l'observatoire de la branche.

le Conseiller Technique Cycles réalise des activités de conception de vélos personnalisés, de maintenance ainsi que de commercialisation des cycles, produits et accessoires.

Le Conseiller Technique Cycles est positionné à l'échelon 9 dans la convention collective des services de l'automobile N 3034.

ACTIVITÉS VISÉES

Activités techniques et commerciales :

- définition du produit (route / course, etc.), . choix du cadre, des éléments du groupe et de la périphérie, - préparation d'un vélo à la vente : assemblage des composants,
- réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive relevant de l'entretien courant et périodique des cycles,
- réalisation des interventions de maintenance corrective,
- maintenance et commercialisation des vélos à assistance électrique (VAE, vélomoteur...),
- commercialisation des produits et accessoires, . conseils d'utilisation des produits et accessoires,
- contribution à la promotion des produits et services de l'entreprise, . réalisation de ventes complémentaires / réalisation de ventes à distance.

Activités relatives à la gestion de la commercialisation et de la maintenance :

- gestion administrative des activités de commercialisation,
- mise à jour de la documentation technique et commerciale,
- facturation / encaissement,
- agencement et entretien du poste de travail /de l'outillage, planification de l'intervention,
- application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier les éléments constitutifs du cycle et les éléments à assembler
- Préparer le cadre au montage , monter et régler les éléments de la direction et de la fourche

- Monter et régler les systèmes de freinage
- Monter et régler les roues
- Monter et régler les éléments de la périphérie, les équipements, et procéder aux finitions
- Réaliser les opérations de maintenance du cycle
- Réaliser l'entretien courant et périodique du cycle
- Réaliser les opérations de maintenance et d'entretien sur un Vélo à Assistance Electrique (VAE)
- Restituer le cycle et apporter des conseils sur l'entretien
- Planifier et organiser une intervention
- Accueillir le client sur site et à distance
- Réaliser la vente à distance
- de cycles et des produits du cycle
- Contribuer à la valorisation des produits et des services du cycle
- Réaliser une étude posturale
- Choisir un cadre et une fourche adaptés à la pratique de l'utilisateur
- Choisir les éléments du groupe et de la périphérie

Blocs de compétences

RNCP34197BC01 — Préparation et montage du cycle

LISTE DE COMPÉTENCES

- identifier les éléments constitutifs du cycle et éléments à assembler
- préparer le cadre au montage, monter et régler les éléments de la direction et de la fourche
- monter et régler les systèmes de transmission, les systèmes de vitesse et de pédaaliers
- monter et régler les roues
- monter et régler les éléments de la périphéries, les équipements et procéder aux finitions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Candidats en CP ou en Contrat d'apprentissage ou DE hors POEC :

Une mise en situation

de 3 heures portant sur le montage et le réglage d'un cycle à partir d'un cadre nu.

Candidats en FC ou POEC :

Questionnaires d'évaluations

Candidats en VAE :

Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le titre à finalité professionnelle.

RNCP34197BC02 — Organisation et interventions après-vente cycles

LISTE DE COMPÉTENCES

- réaliser les opérations de maintenance sur le cycle
- réaliser l'entretien courant et périodique du cycle
- réaliser les opérations de maintenance et d'entretien d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE)
- restituer le cycle et apporter des conseils d'entretien
- planifier et organiser une intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Candidats en CP

ou en contrat d'apprentissage ou DE hors POEC

Une mise en situation d'une heure portant sur le diagnostic et la remise en état d'un VAE présentant un ou plusieurs dysfonctionnements.

une mise en situation de 30 min, portant sur la planification de 3 à 4 rendez-vous d'interventions sur un support (agenda ou logiciel).

Candidats en FC ou POEC : Questionnaires d'évaluations

Candidats en VAE : Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le titre à finalité professionnelle

RNCP34197BC03 — Vente de cycles et produits cycles

LISTE DE COMPÉTENCES

Accueillir le client sur site et à distance

Réaliser la Vente de

cycles et de Vélos à Assistance Electrique

(VAE)

Réaliser la Vente de produits du cycle

Réaliser la Vente à distance de cycles et de produits du cycle

Contribuer à la valorisation des produits et services du cycle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Candidats en CP

ou contrat d'apprentissage ou DE hors POEC

- Une mise en situation

de 30 min portant sur la vente d'un vélo ou d'un VAE en magasin.

- Un questionnaire de une heure

portant sur la promotion des ventes et la gestion administrative des activités de commercialisation (facturation, devis, législation en matière de vente.

Candidats en FC ou POEC :

Questionnaires d'évaluations

Candidats en VAE :

Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le titre à finalité professionnelle

RNCP34197BC04 — Montage de vélos personnalisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser une étude posturale
- Choisir un cadre et une fourche adaptés à la pratique de l'utilisateur
- Choisir les éléments du groupe et de la périphérie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Candidats en CP

ou en contrat d'apprentissage ou DE hors POEC :

une mise en situation de 30 min

portant sur la réalisation d'une étude posturale avec proposition des éléments adaptés à la demande des clients

Candidats en FC ou POEC :

Questionnaires d'évaluations

Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le titre à finalité professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Plusieurs acteurs se partagent le marché du commerce et la réparation des cycles en France. Le secteur d'activité est donc représenté dans sa majorité par les détaillants spécialisés dans la vente multimarque de cycles appartenant à la branche des métiers des services à l'automobile (49%), les enseignes de sport multimarques (36%), internet et la grande distribution alimentaire (7%). Le marché global (cycles et accessoires) représente 1,8 Milliard d'euros en 2016 (+6,2% par rapport à 2015) pour 3,034 Millions de cycles vendus en 2016 (+ 1,3% par rapport à 2015). (Source UNIVÉLO Union sport et cycles)

Les détaillants spécialisés (ex : Vélo & Oxygen, Véloland, Culture Vélo) dans la vente multimarque de cycles (branche

des services de l'automobile) représentent 1134 entreprises et emploient 2558 salariés. Ces entreprises sont généralement des petites structures où le gérant travaille seul (43% des cas) ou emploie 1 à 2 salariés (40%). Ces détaillants réalisent la moitié du chiffre d'affaire du secteur, cependant ils ne représentent que 22% des ventes des volumes vendus en raison d'une plus grande technicité et donc des vélos plus chers que dans les grandes surfaces. (Source ANFA). Les 2258 salariés de ces détaillants sont à 81% des hommes âgés de moins de 35 ans et 74% sont en CDI en 2017. (Source IRPAUTO)

Les évolutions techniques des cycles (systèmes hydrauliques, évolution des matériaux ...) et la part de plus en plus présente des Vélos à assistance électrique (134 000 VAE vendu en 2016 Source : UNIVÉLO, Union Sport & Cycle), ainsi que l'évolution des techniques de ventes (personnalisation, posturologie, vente additionnelle), représentent de nouveau besoin en compétences à acquérir.

En 2017, 43,10% des entreprises du commerce et de la réparation des cycles (branche des services de l'automobile) qui ont procédé à un recrutement. Ces recrutements concernaient pour 65 % des créations de poste en raison de hausse d'activité. Ces entreprises ont peu recours à l'intérim et ont effectué 63,64% de leur recrutement en CDI. 66,64 % des établissements qui déclarent avoir embauché se disent prêts à recruter des jeunes issus de formation. (Enquête Observatoire ANFA 2018).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
Conseiller Technique Cycles

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 832 €
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels · tension 2/5 (Faible) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	56 503
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	27 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA.

Base légale

Date de décision	10/09/2019
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/09/2022

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	67	0	83 %	100 %
2017	46	0	100 %	90 %
2016	33	0	94 %	94 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP18119

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36721

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34197/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	34 907 €
Coût moyen par dossier	5 818 €
Durée moyenne	788 h
Période	07/2020 – 11/2021
France compétences	48 %
Reste à charge titulaire	37 %
France Travail	16 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.